



Vehicule en LOA effacement de dettes

Par **christelle le coz**, le 25/11/2017 à 13:19

bonjour,
je vous fais part de ma question
j'ai reçu l'ordonnance de la banque de france me précisant et confirmant que j'ai un effacement de dettes
ma question est la suivante
j'ai un véhicule en LOA il me restait encore des mensualités à régler sur ce véhicule étant donné que celle - ci est comprise dans l'effacement de mes dettes puis je la vendre pour en acheter une autre étant donné qu'à ce jour je ne règle plus le crédit de ma voiture
merci pour votre réponse qui je l'espère me sera favorable veuillez recevoir mes salutations les plus distinguées
CDLT

Par **youris**, le 25/11/2017 à 14:49

bonjour,
LOA signifie location avec option d'achat, cela signifie que le véhicule ne vous appartient pas donc vous ne pouvez pas le vendre.
la carte grise est à quel nom ?
salutations